

OÙ EN EST LA V^E RÉPUBLIQUE ?

Nicolas Roussellier

Gallimard | « Le Débat »

2017/4 n° 196 | pages 29 à 40

ISSN 0246-2346

ISBN 9782072735837

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-le-debat-2017-4-page-29.htm>

Pour citer cet article :

Nicolas Roussellier, « Où en est la V^e République ? », *Le Débat* 2017/4 (n° 196),
p. 29-40.

DOI 10.3917/deba.196.0029

Distribution électronique Cairn.info pour Gallimard.

© Gallimard. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Nicolas Roussellier

Où en est la V^e République ?

Quand on regarde le paysage politique français tel qu'il surgit au milieu de cette « année sans pareille¹ », on se demande ce qui retient le plus facilement notre attention : soit le champ de ruines où se distinguent encore quelques carcasses de vieux partis et les ombres des anciens leaders éconduits, soit le chantier flambant neuf que le jeune et fringant Président inaugure jour après jour devant nous. Faut-il privilégier « l'allée de la désolation » ou le paysage de la nouveauté ? L'effet de destruction ou les annonces de renouvellement ? Doit-on se lamenter ou céder à la tentation d'espérer ?

Évidemment – et tout mauvais jeu de mots mis à part –, cela dépend du sens de la « marche ». Si l'on regarde dans le rétroviseur, on sera tenté de s'appesantir sur la perte de nos repères politiques : on pourrait céder à une sorte de réflexe d'historien ou d'attachement de collectionneur à l'endroit de notre patrimoine politique. Tout ce qui semblait avoir balisé notre éducation politique, l'existence du socialisme, la présence du

communisme, l'héritage de la droite gaulliste, le bon vieux centrisme démocrate-chrétien, le vestige de la tradition radicale ; tout a été balayé ou presque. Si l'on regarde au contraire droit devant soi, comme nous y invite le caractère performatif du nom du mouvement d'Emmanuel Macron², on bascule dans un univers complètement nouveau. La politique ne se pense plus en fonction d'une tradition passée³, elle s'invente et

1. On peut considérer que cette « année sans pareille » a commencé en avril 2016 avec la création du mouvement En Marche ! et qu'elle se termine au milieu du mois de juin avec le second tour des élections législatives.

2. Le point d'exclamation fait partie intégrante du nom officiel du mouvement. De même pour La République en marche !

3. D'où cependant la nécessité pour le président Macron de s'ancrer dans la mémoire nationale, comme on l'a vu avec les cérémonies d'Oradour. La transgression envers les anciens partis ne trouve absolument pas son équivalent pour l'histoire nationale, bien au contraire. Macron ne se situe dans aucune tradition politique : il n'est évidemment pas dans le communisme, mais pas non plus dans le socialisme (il l'a dit depuis le départ), il n'est pas dans le gaullisme partisan, pas même dans le centrisme historique ou le libéralisme.

Nicolas Roussellier enseigne l'histoire politique à Sciences-Po. Il est notamment l'auteur de *La Force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIX^e-XXI^e siècles* (Gallimard, 2015).

se découvre au travers de sa propre mise en mouvement. C'est, en quelque sorte, la phénoménologie appliquée à la politique.

Si donc nous sommes dans le moment du dilemme, il n'est pas anormal d'hésiter entre le constat de la destruction et l'analyse de la rénovation. Personne ne sait de quel côté penchera la balance dans les mois ou les années qui viennent. En clair, pour celui qui s'interroge sur la situation dans laquelle se trouve la V^e République en tant que régime politique (c'est le sujet de cet article), les deux thèses se trouvent à égalité de vraisemblance. Que l'on regarde l'état des anciens partis et ce sera l'hypothèse d'un essoufflement, voire d'un épuisement de la V^e, qui pourrait l'emporter. Que l'on regarde l'équation personnelle du Président élu, l'intérêt et la curiosité qu'il suscite en France et à l'étranger, son statut de *darling* des médias, l'incontestable air de nouveauté qui entoure sa démarche, son état civil, son appareil de conquête du pouvoir, et c'est l'hypothèse d'un bain de Jouvence qui prendra le dessus. Bien loin d'être « au bout du rouleau », la V^e apparaît alors en plein processus de régénérescence.

Nous sommes ainsi condamnés au « macronisme », y compris au moment de dresser un état des lieux de la V^e : le régime se trouve *en même temps* en voie d'épuisement et *en même temps* en pleine phase de renouveau. On ne nous en voudra pas, dès lors, de préférer un cadrage de nature historique plutôt que d'imposer une thèse d'allure définitive.

Le coup de grisou

Les principales victimes de ce long mais très réussi thriller « Présidentielles 2016-2017 », ce sont les partis politiques. Du moins, les partis politiques que nous avons pris l'habitude

d'appeler « grands » ou « partis de gouvernement » en les opposant aux « petits ». Les uns étaient voués à se distribuer les rôles de la scène politique et gouvernementale, les autres condamnés à ne jamais accéder au pouvoir. Surtout s'ils étaient nouveaux. Or, en l'espace d'une année, tout s'est inversé. Ce sont les « petits » qui jouent maintenant les grands rôles et leur coefficient de nouveauté ne constitue plus un obstacle, il devient le facteur central de leur réussite. Ce sont les « grands » qui s'effondrent et sont chassés du pouvoir. C'est le mouvement En Marche ! qui n'existait pas un an auparavant et qui gagne l'élection centrale et principale du régime. C'est le mouvement « France insoumise », frère jumeau et ennemi du premier, construit lui aussi autour de la candidature d'un homme (Jean-Luc Mélenchon), qui obtient 20 % des suffrages dès sa première campagne électorale. Tous les anciens « grands » – Parti socialiste et parti LR – se retrouvent remis en question dans leur façon de fonctionner, leur mode d'organisation et surtout leur système de construction du *leadership*. Ils ont failli là où un échec se paye au prix fort : dans le choix de leur champion. Le mauvais score à l'élection présidentielle entraîne l'ensemble d'une formation politique dans sa chute lors des législatives du mois suivant.

La logique de personnalisation de la V^e République a pris une telle dimension aujourd'hui que les partis jouent leur existence à la roulette russe dans la séquence devenue un peu folle qu'on appelle encore « élection présidentielle ». Le Parti socialiste se retrouve profondément affaibli et va peut-être changer de nom (ce qui est, pour lui, une façon de disparaître). Le parti communiste, le plus ancien de tous, se maintient seulement à l'état de petit groupe recroquevillé autour de ses derniers représentants à l'Assemblée nationale. Le parti de la droite « gouvernementale », les

Républicains, est clivé, divisé et même dispersé : il est bien mal parti pour offrir une alternative crédible de gouvernement à court ou moyen terme. De leur côté, les écologistes, qui ont toujours eu beaucoup de mal à adopter et surtout à adapter leur sensibilité politique à la forme partisane, semblent avoir fait disparaître de leur horizon la possibilité de toute *organisation* digne de ce nom. Enfin, le Front national subit aussi la déflagration anti-partis. Son émergence remontant au début des années 1980, le mode de sélection de son leader restant très « dynastique », il fait maintenant figure de « vieux » parti.

Le coup de grisou qui a balayé les partis traditionnels apparaît donc incontestable. Il mérite cependant d'être replacé dans une perspective de longue durée. Traverser un trou d'air ou même disparaître n'a rien de particulièrement nouveau dans l'histoire de nos partis politiques. Ceux-ci n'ont jamais brillé par leur solidité ou par leur stabilité sur le long et même le moyen terme, c'est le moins que l'on puisse dire. Ni d'ailleurs par leur popularité ou par le nombre de leurs encartés. Certes, voir disparaître le Parti socialiste, ce fameux « parti d'Épinay » dont le succès fut si brillant et si irrésistible au cours des années 1970, héritier de la « vieille maison » SFIO que Léon Blum avait voulu garder, une formation plus que séculaire donc, serait, au sens strict, un événement historique, une date à inscrire dans nos futurs manuels d'histoire politique. Toutefois, personne ne pourra dire qu'il s'agit là d'une surprise. Cela fait déjà plusieurs années que le Parti a fait de sa disparition une prophétie auto-réalisatrice, dans un jeu assez curieux qui associait lucidité critique et tendance suicidaire. De révision masquée (le passage I du socialisme à la social-démocratie dans les années 1980-1990) en recherche inachevée de renouvellement doctrinal (le passage II de la social-démocratie au social-

libéralisme dans les années 2000-2010), sans parler de déchirements plus existentiels à propos du concept de souveraineté (nation ou Europe ?), le Parti socialiste était-il encore un *parti* politique ? Avait-il conservé le minimum de cohérence doctrinale, de capacité à sélectionner un leader unique et légitime ? Le minimum de force pour discipliner ses troupes et ses élus ? Était-il encore capable de produire ou de reproduire des idées suffisamment saillantes pour servir de repères entre le parti et ses électeurs ? Était-il capable de passer d'une élection à l'autre, de défaite en victoire, de victoire en défaite, en changeant de leader autant de fois que nécessaire mais en restant sûr de son identité collective ?

Si l'on se tourne de l'autre côté du spectre politique, le fait de voir se diviser et se recomposer les formations du centre droit et de la droite française n'a rien de nouveau non plus. Assister en particulier au spectacle d'une formation gaulliste qui se trouve mise en tension entre sa tendance libérale et sa tendance nationale-souverainiste n'a rien d'étonnant. Ce serait plutôt une situation de cohérence qui ferait figure d'incongruité historique ! C'est peut-être un paradoxe difficile à comprendre, mais le gaullisme de la V^e République a su imposer des institutions fortes et stables au sommet de l'État tout en offrant le spectacle de divisions homériques à l'heure de former des partis politiques. Le gaullisme fortement « incarné » par le régime et son esprit a toujours eu plus de mal à l'échelle de la vie politique ordinaire. Rivalités personnelles, querelles de générations, guerres de chefs et de clans, contradictions idéologiques inhérentes à un mouvement né d'un syncrétisme politique : les raisons sont nombreuses. Mais le fait, répétons-le, n'est pas nouveau. On pourrait même penser que ce changement perpétuel a été un mode de fonctionnement et, surtout, un bon

moyen de s'adapter aux circonstances. On change de nom quand on veut marquer le moment de l'avènement d'un nouveau leader (le RPR de Jacques Chirac en 1976). Ou bien quand on veut officialiser l'absorption d'anciennes fractions rivales venues du centre droit (création de l'UMP en 2002). Si l'on reprend l'ensemble de la série (UNR, UDR puis RPR), on se rendra compte que les partis de filiation gaulliste changent d'appellations tous les dix ou vingt ans. Je n'ose d'ailleurs proposer au lecteur de remonter avec moi la généalogie des formations de la droite et du centre-droit de la IV^e et de la III^e République...

Mais, si la crise des partis en 2017 ne doit pas être retenue trop vite comme le symptôme d'une crise générale du régime, c'est pour une raison plus fondamentale. En effet, quand on s'attache à définir « l'esprit de la V^e République⁴ », il est particulièrement difficile et même malvenu de considérer les partis politiques français comme des *piliers* du régime. Instruments du pouvoir, oui. Moyen de « donner une majorité » au Président, comme on l'a dit et répété lors des législatives du mois de juin, certainement. Mais organes nécessaires à la vie des institutions, rien n'est moins sûr. Du moins sous la forme de partis historiquement stables. Car le rapport troublé entre la V^e et les partis est une caractéristique du régime et non son accident. En 1958, les institutions gouvernementales avaient été conçues dans l'hypothèse encore considérée comme la plus probable de l'instabilité, de la dispersion, de l'indiscipline, bref de l'incapacité des partis à dégager *par eux-mêmes* une majorité de gouvernement à l'Assemblée. Ces caractères de la vie politique française étaient plutôt négatifs et même déplorables, mais il fallait « faire avec ». C'est, en gros, ce que disait et pensait le général de Gaulle quand il critiquait le « régime des partis ». On ne pouvait miser ni sur les formations politiques ni

sur le Parlement pour assurer la force du régime. Puisque le Parlement ne dégage pas de lui-même une majorité de gouvernement, c'est le gouvernement qui doit s'en charger et c'est lui qui doit imposer les contours de sa majorité. C'est exactement ce que Macron a réédité en 2017 : l'Assemblée élue en 2012 n'était plus capable de voter les réformes voulues par l'exécutif. Il fallait donc inverser l'ordre de la bataille : gagner le gouvernement, puis reconfigurer le Parlement.

L'histoire de la V^e République plaide ainsi dans le sens d'une *dissociation*, disons-le, ontologique entre la nature du régime et le destin individuel des partis⁵. Les partis viennent et disparaissent quand le régime, lui, continue sa marche. En 1958, la V^e est entrée en scène par la nouveauté de sa Constitution, le mode d'organisation de son exécutif, le rôle personnel du général de Gaulle ; elle n'a pas été le fruit de la victoire d'un parti qui existait avant elle. Le parti est venu dans l'après-coup et sous la forme d'un sous-produit de la logique du régime. Création d'un pouvoir gouvernemental déjà conquis, il n'a cessé de conserver un côté *work in process*, comme ce sera probablement le cas pour le mouvement d'Emmanuel Macron. Le « parti » typique de la V^e République, créé par elle et alimenté par elle, reste donc plus proche d'un « mouvement » que d'un véritable « parti », je veux dire d'un parti dont on assumerait la nature et les contraintes⁶.

4. Philippe Raynaud, *L'Esprit de la V^e République*, Perrin, 2017.

5. On ne pourrait absolument pas dire cela dans le cas britannique.

6. S'assumer comme *parti*, c'est assumer la division de la nation politique en plusieurs parts. Le gaullisme, s'il ne nie pas l'existence historique des familles politiques et ne cherche en aucun cas à les supprimer, vise à surmonter le risque de paralysie lié à la pluralité des partis. C'est la différence entre une conception politique qui cherche à gouverner *depuis* le pluralisme des partis et une conception qui cherche à gouverner *en dépit* et par-delà ce pluralisme (gaullisme et probablement aussi macronisme).

Le fait est donc de nature historique. À droite comme à gauche, et tout au long de son histoire, la V^e a été une grande consommatrice de partis politiques. Elle a dévoré ses enfants⁷. On se souvient, par exemple, que la présidence de Giscard d'Estaing avait été marquée par l'histoire de la formation d'un « parti du Président » (l'UDF de 1978) qui, au bout du compte, n'a pas fait mieux que confédérer des petits partis sans jamais réussir à devenir un instrument efficace dans la durée. Le double mandat Mitterrand commence par une forte association entre le Président et son parti d'origine, conformément à la tradition de la gauche française où la légitimité du chef s'est toujours construite sur le rôle préalable et supérieur du parti. Mais, d'une élection à l'autre, d'un Premier ministre à l'autre, d'un épisode de cohabitation à l'autre, le lien s'est de plus en plus distendu, le rapport entre le pouvoir et le parti s'est inversé. D'où le paradoxe d'un Parti socialiste qui a connu certaines de ses heures les plus noires (52 sièges en 1993 à l'Assemblée nationale que l'on peut comparer aux 29 sièges de 2017) au cours du double septennat d'un Président qui avait d'abord été élu sur son nom. Le Parti socialiste a ainsi été lessivé, essoré, recyclé et toujours placé en position de moindre force par rapport au Président ou par rapport à l'exécutif. Mais tout cela, peut-on dire, était conforme à la logique du régime.

*Le macronisme,
« mouvement » ou « parti » ?*

À la lumière de ce qui se passe aujourd'hui, on avancera que la règle implicite du régime a été parfaitement confirmée avec le macronisme : il vaut mieux se forger un parti *ad hoc*, instrument de conquête du pouvoir, plutôt que d'avoir à subir tous les aléas de la vie d'un parti à

l'ancienne, *encombré* par le sens de la fidélité à une œuvre commune. Macron n'est pas nouveau de ce point de vue. Il a modernisé un système de conquête du pouvoir qui était déjà typique de la V^e. Il a porté à son comble la logique d'un « parti » conçu comme le support d'un candidat à l'élection du Président. En Marche ! n'a pas eu à s'embarrasser des lourdeurs d'un vieux parti, à la façon communiste, socialiste ou radicale-socialiste, avec ses congrès, ses tendances, ses fédérations rivales. La diversité des origines politiques de ses membres – au sommet comme à la base – s'est transformée en avantage organisationnel et politique (du moins pour le moment) : elle dispensait de se lancer dans un essai laborieux et incertain de production doctrinale. Pas besoin de « synthèse ». Il suffisait de deux ou trois idées-forces pour « se mettre en marche » au printemps 2016 puis pour s'adapter en temps réel aux thèmes saillants apparus au cours des six derniers mois de la campagne finale. D'ailleurs, la désignation ou plutôt l'auto-désignation du leader a eu un immense avantage comparatif : il a permis à Macron d'échapper à l'embarras des primaires.

En Marche !, on l'a beaucoup dit, a donc fonctionné comme une sorte de start-up politique. Tout au long de la campagne, son quartier général du XV^e arrondissement ressemblait à un incubateur de propositions 2.0. À tout moment, une nouvelle proposition pouvait venir s'ajouter à un « programme » resté longtemps ouvert et d'ailleurs relativement succinct. Mais cet appareil s'est aussi formidablement bien adapté aux contraintes de la V^e République. Le macronisme n'est pas anti-système, mais c'est la forme la plus

7. Sauf le parti communiste, qui est le seul à avoir décliné pour des raisons sociologiques mais pas tellement en rapport avec les contraintes proprement politiques de la V^e République.

avancée d'un système dont il hérite et dont il propose le rajeunissement. En concentrant son fonctionnement sur la réussite électorale de son leader, il a su faire mieux que toutes les formes de parti précédentes. Nous avons des partis déjà formatés autour de leur fonction de machine à sélectionner des présidentiables. La différence, c'est qu'ils obligeaient ces derniers à suivre un stage de formation de longue durée : un « stage » de quinze années pour Chirac comme pour Sarkozy entre leur premier poste ministériel et leur première candidature présidentielle⁸. Nous avons eu cette année un présidentiable qui s'est autoproclamé candidat tout en devenant le vecteur de fabrication de son mouvement⁹. Et le tout de façon simultanée. Il a fait l'économie complète du cursus de formation traditionnelle. Le mouvement Macron, au lieu de favoriser telle ou telle tendance idéologique au détriment de toutes les autres (ce qui constitue l'inconvénient majeur des primaires, comme on l'a vu avec LR et le PS), a au contraire poussé l'atout du syncrétisme jusqu'à son comble. Il a profité de l'avantage du parti attrape-tout à un degré d'efficacité rarement atteint. Il a pu faire du « programme » non pas un fardeau initial hérité de l'histoire d'un parti (et constamment rapporté à la fidélité à cette tradition, les socialistes en savent quelque chose), mais un vecteur d'adaptation permanent à la logique de la campagne. Le programme n'était pas identifié à une doctrine. Il était allégé et ouvert à toutes les souplesses de la stratégie. Tout au long de la campagne, il est resté plus que jamais la « chose » du candidat. Celui-ci n'avait pas à incarner une quelconque fidélité à une idéologie ni même à une « culture politique ». Il pouvait donc sélectionner à son aise les références diverses au fur et à mesure de sa marche en avant. Il se retrouvait parfois sur la corde raide du confusionnisme politique (« ET de

droite, ET de gauche »), ses discours de meetings pouvaient sonner creux, il avait tendance à susciter des ralliements plutôt que des adhésions profondes et intégrales¹⁰, il bénéficiait d'une sympathie flottante plutôt que d'un accord sur le fond de ses idées, mais, dans le contexte de 2017, la nouveauté du nom, du visage et du vecteur a finalement réussi à peser plus fortement que l'ensemble de ces risques.

Autrement dit, la « nouveauté » ou la « modernité » d'En Marche !, tout en étant incontestable, renvoie aussi à des virtualités déjà présentes dans les « anciens partis » de la V^e et à la logique tout entière du régime. Depuis les années 1960 ou 1970, tous les partis s'étaient soumis à la même contrainte présidentialiste. Depuis de Gaulle, nous savions qu'il y avait une sorte de préférence française pour le parti *ad hoc* capable de servir une cause momentanée et de soutenir un leader qui se concentrait sur la conquête du pouvoir suprême. Sous la V^e République, les partis s'étaient depuis longtemps adaptés à la nécessité d'être des machines à produire puis à soutenir

8. Chirac est devenu secrétaire d'État en mai 1967 et il doit passer ensuite par les « cases » Premier ministre et maire de Paris avant de se lancer dans sa première candidature présidentielle en 1981. Sarkozy occupe son premier poste ministériel en 1993 avant d'être candidat à la présidence quatorze ans plus tard (exactement le même temps d'incubation que Chirac). Or, les deux hommes ont toujours été considérés comme des bulldozers et des hommes pressés. Que dire alors de Macron, qui a réduit cette période de « préparation » à deux années et demie (août 2014 pour sa nomination comme ministre de l'Économie, mai 2017 pour son élection) !

9. Cela avait été partiellement le cas avec Ségolène Royal, qui avait créé « Désirs d'avenir ». Elle avait dû cependant passer par les primaires socialistes, qu'elle remporta avec un score brillant mais qui lui valurent aussi la rancœur des battus.

10. Car la situation actuelle se caractérise à la fois par une masse d'électeurs indécis et votant « par défaut » mais aussi par un intérêt toujours très soutenu pour l'élection présidentielle (80 % des électeurs inscrits environ). Voir Luc Rouban, « La présidentielle de 2017 est une élection par défaut », *The Conversation*, 11 avril 2017.

des « présidentiables ». Et depuis quelques années des formations nouvelles, uniquement vouées au soutien d'un candidat, avaient surgi, telles que le MoDem de François Bayrou ou Désirs d'avenir de Ségolène Royal.

Le macronisme a donc joué un rôle incontestable de dynamiteur du vieux système partisan mais, en dépit de son aspect spectaculaire, un tel rôle n'est en rien devenu le déclencheur d'une crise « systémique » du régime de la V^e République. Avec la nature d'En Marche!, mouvement du Président et vecteur de construction d'une majorité politique, bien des « fondamentaux » de la V^e se retrouvent parfaitement préservés et même renforcés. Il ne faut donc pas confondre mutation du système des partis et crise générale du régime. L'instabilité et la fluidité du « système » partisan peuvent être considérées comme des conditions nécessaires au bon fonctionnement du régime. C'était le cas sous de Gaulle ou sous Chirac. C'est encore le cas sous Macron. C'est une condition « positive » dans la mesure même où cette « instabilité » facilite le rôle incontournable du Président.

Macronisme et presidentialisme

Au milieu du champ de ruines et de la déroute des anciens partis, il reste donc le macronisme. Et, bien sûr, au centre du macronisme, surgit le personnage d'Emmanuel Macron. Que l'impression d'une V^e République « à bout de souffle » doive être circonscrite à la situation des partis politiques plutôt qu'extrapolée au régime tout entier, l'analyse des discours, des faits et des gestes du candidat Macron puis la nature de sa victoire et enfin ce qui ressort de ses premiers pas dans la pratique du pouvoir me semblent en apporter de multiples preuves. En clair, si Macron a été un dynamiteur de système par-

tisan, tout semble montrer qu'il n'est en rien le fossoyeur de la V^e République pour tout le versant constitutionnel des choses.

Cela ressort tout d'abord de la campagne électorale. Avec Fillon, Macron était le seul des principaux candidats à ne *pas* remettre en question la Constitution de la V^e. Il était aussi le seul à avoir trouvé cette combinaison originale entre facteur de renouveau (qui lui était donné par sa jeunesse et la nouveauté de son parcours) et facteur traditionnel du style et du code cérémoniel qu'il avait rapidement adoptés. Par effet de comparaison avec les programmes de Benoît Hamon et de Jean-Luc Mélenchon, sa prudence vis-à-vis de l'ensemble des questions constitutionnelles était même l'un des principaux points qui faisait pencher sa candidature du côté de la droite. Au moment où, pour la première fois, les critiques et les attaques dirigées contre le régime constitutionnel, les appels à une « VI^e République » étaient placés sur le devant de la scène (beaucoup plus fortement qu'en 2012 ou qu'en 2007), le simple fait de ne verser ni dans la mode de la démocratie participative ni dans l'agitation d'idées nouvelles plaçait le candidat Macron en position (objective et subjective) de gardien de la Constitution. Avec lui, la V^e se trouvait en quelque sorte sanctuarisée¹¹.

Bien sûr, il ne faut rien exagérer. Le candidat Macron pouvait passer *en même temps* pour un rénovateur de la vie politique et *en même temps* comme un garant de stabilité constitutionnelle. L'annonce de mesures telles que la moralisation de la vie publique, la réduction du nombre de parlementaires et l'introduction d'une « dose » de proportionnelle était bien faite pour entretenir la dynamique du renouveau. Sur le fond, ce pen-

11. De même, mais sur un registre un peu plus flou, l'Union européenne.

dant, les choses plaçaient Macron en candidat *de* la V^e République et *pour* la V^e République. Son équation personnelle comme son discours sur les valeurs de concorde nationale le situaient dans l'esprit du 11 janvier beaucoup plus que dans le sillage de Nuit Debout. Le fait aussi d'avoir annoncé à un moment de sa campagne (au début du mois d'avril 2017¹²) que ses mesures de réforme du marché du travail devraient emprunter la voie des ordonnances donnait un signal très clair sur sa capacité à utiliser sans timidité exagérée les outils de la démocratie exécutive. Ces « ordonnances », héritières directes des décrets-lois, sont, rappelons-le, des instruments d'autorité régaliennne qui sont venus s'incruster dans la procédure de production des lois. Au milieu des années 1920, puis surtout au cours des années 1930, les décrets-lois venaient interrompre ou suspendre le travail des députés quand l'exécutif désespérait de trouver une capacité de discipline suffisante pour permettre le vote de mesures urgentes, politiquement difficiles et souvent impopulaires.

De toute façon, le statut de renouvellement avait été gagné dès le départ, *ab initio* en quelque sorte, par le candidat Macron. Dès le simple fait de sa candidature, associé à son âge et à son parcours, à son cv et à l'offre d'un nouveau visage venant bousculer comme dans un jeu de quilles la galerie des figures déjà connues. Tout cela imposait le neuf et le renouvellement, avec le facteur *chance* pour couronner le tout¹³. À une exception près, cependant : le candidat Macron se gardait bien d'apparaître comme un « révisionniste » sur le plan de la Constitution. Contrairement à ses concurrents sur sa gauche, il se gardait bien de mettre en avant des propositions d'assemblée constituante ou de « 49.3 citoyen ». Lui, candidat, n'a jamais parlé non plus de la nécessité de réduire ou de « normaliser » la

fonction de Président. Au fond, par rapport à tous ses concurrents, il avait réussi avec un ou deux coups d'avance sur l'échiquier (en se lançant plus tôt que les autres dans la campagne) à *apparaître* comme une incarnation du renouvellement politique. Cela le dispensait d'aller plus loin. Il n'avait pas à entrer dans la zone, ô combien périlleuse, des propositions de révision du régime constitutionnel. Par la promesse de recruter la moitié des candidats aux législatives au sein de la « société civile » (concession subtile mais assez inoffensive au « démagisme »), le candidat Macron pouvait continuer d'incarner le changement mais sans jamais aborder l'aspect substantiel de celui-ci. Ce qui risque de devenir son problème dans le futur. En fait, toute sa campagne aura été marquée par ce contraste saisissant entre l'ampleur des destructions opérées dans le paysage des vieux partis, la ringardisation des vieux styles politiques, d'un côté, et la sanctuarisation du système constitutionnel, de l'autre. Essentiellement pragmatique, le changement politique associé au candidat Macron a ainsi fonctionné comme gage de préservation ou même comme promesse de jouvence pour le régime de la V^e République. En triangulant certains thèmes du mouvement des gauches radicales (un peu de démagisme, un appel à la transparence et à la moralisation), il a pu d'autant mieux préserver les fondamentaux du régime. Sa vision de la politique reste entièrement centrée sur la « force de gouverner ». Plutôt que l'annonce de l'ouverture d'un chantier constitutionnel, toute la campagne

12. Entretien au *Journal du dimanche*, 9 avril 2017.

13. On n'a pas suffisamment remarqué que les affaires qui ont plombé la candidature Fillon renvoyaient à la vie politique « à l'ancienne ». Par contraste, Macron qui n'a jamais été ni parlementaire ni élu local (ce qui dans une vie politique à l'ancienne aurait été un *handicap*) bénéficiait d'une logique de comparaison extrêmement favorable, sans avoir à bouger le petit doigt.

a été l'anticipation d'un nouveau départ ou d'une sorte de nouveau quitus pour le régime hérité du général de Gaulle.

*Le macronisme
dans le jeu des comparaisons*

Replacée dans un contexte européen et international, la victoire finale de Macron à l'élection présidentielle française confirme le caractère d'ambivalence qui lui a servi de martingale pendant toute la durée de la campagne. Elle a été saluée comme une défaite du « populisme » en mettant fin à la série noire commencée par le Brexit de juin 2016 et continuée par l'élection de Trump en novembre de la même année. Mais elle a aussi permis de voler la vedette aux forces de contestation et de radicalité qui tentaient de transposer en France certaines évolutions intervenues dans plusieurs pays européens (sous des formes évidemment diverses compte tenu des contextes nationaux, la Grèce de Tsipras, la Grande-Bretagne de Jeremy Corbyn, l'Espagne de Podemos). Le « renouvellement » dans la version Macron n'a pas empêché Jean-Luc Mélenchon d'obtenir un score remarquablement élevé au premier tour des présidentielles, mais il a permis de le devancer puis ensuite de le réduire à la portion congrue lors des législatives.

Aussi, dans ce contexte de nouveautés et de bouleversements politiques à l'intérieur des vieilles démocraties occidentales, Macron sera probablement le nom d'une spécificité française. Le macronisme n'est pas issu d'un mouvement social parti du bas. Il ne se nourrit pas d'un état d'indignation et de contestation sociale qui se traduirait *ensuite* dans un mouvement politique. C'est une « révolution par le haut », comme on le disait dans les vieux manuels d'histoire au moment d'aborder la « révolution du Meiji » au

Japon, les essais de réformes de la Russie tsariste ou les Tanzimat ottomans. Le macronisme est bien une forme de rénovation politique marquée par le déclin ou la quasi-disparition des anciens partis, mais il est aussi un phénomène politique qui réussit à faire l'économie d'un long parcours de mobilisation sociale par le bas. Pour l'heure, il ne s'accompagne pas du risque de blocage politique (au niveau parlementaire surtout) de l'Espagne de Podemos ou de l'Italie du mouvement Cinq Étoiles. Le macronisme n'est pas confronté au casse-tête d'une majorité de coalition. Le succès de Macron en 2017 a donc été *all inclusive* : un nouveau Président, un nouveau mouvement, une nouvelle Assemblée, une nouvelle majorité, un nouveau gouvernement. Le mouvement de rénovation a été pris en charge par des leaders quasi inconnus (aussi bien Macron qu'Édouard Philippe) mais qui sont issus du cœur même de la V^e République. Le Président comme son Premier ministre sont des anciens élèves de l'ÉNA et ont reçu leur formation politique au cœur des rouages de l'exécutif. Aussi la rénovation, si elle s'est réalisée dans la sélection des candidats aux législatives et dans le renouvellement « historique » de l'Assemblée nationale, apparaît beaucoup moins nette dans le choix des ministres et de leurs collaborateurs (les membres des cabinets ministériels). Contrairement à ce qui se passe actuellement en Italie ou en Espagne, le big bang politique français est donc, pour le moment, remarquablement « sous contrôle ». Il ne semble pas être soumis aux aléas d'un mouvement citoyen parti de la base et il vient plutôt confirmer le scénario bien français d'un « modèle jacobin » avec pilotage par le centre et élitisme républicain assumé.

Le vrai programme de rénovation que porte en lui le macronisme tient dans le modèle d'organisation imposé depuis le mois de mai à la

machinerie gouvernementale. Plus durablement que la création du mouvement En Marche!, l'apport du président Macron à l'histoire de la V^e République sera ce processus de modernisation et de renforcement opéré dans le management des sommets de l'État. Plus important que tout a été la position occupée par Emmanuel Macron en tant que secrétaire général adjoint de l'Élysée, position centrale mais particulière qui permet de voir le maximum de choses – un peu comme dans la tour de contrôle d'un aéroport – sur l'ensemble des activités de l'exécutif. Si la fonction n'est pas strictement décisionnaire, elle place son titulaire au carrefour de tous les circuits d'information et de préparation aux décisions et arbitrages de la présidence. Elle a permis à Macron de procéder à un audit général de la V^e en repérant ce qui fonctionnait et surtout ce qui dysfonctionnait. Au lieu de s'enfermer dans les particularités de dossiers ministériels, elle a permis d'avoir une vue panoramique sur les expertises particulières : elle a permis d'exercer une sorte d'expertise du général.

D'après les premiers mois de sa présidence, comme le montre par exemple la technique des « feuilles de route » (associées à des objectifs de résultats) imposées aux différents ministres, Emmanuel Macron s'annonce comme le « président Méthode », un Président qui privilégie la rénovation de la V^e à la tentation de sa réforme. Il a été idéalement placé dans sa carrière, pourtant très courte, pour comprendre le dilemme qui se pose à tout chef d'un pouvoir exécutif moderne : celui d'être écartelé entre la nécessité de déléguer le pouvoir aux autres pour éviter l'engorgement de la fonction et le besoin non moins impérieux de se réserver une capacité personnelle de production de la décision (la capacité à *délivrer*). C'est donc plutôt dans ce domaine qu'il faudra suivre la réussite ou l'échec du

macronisme. C'est non pas l'omni- ou l'hyper-présidence (se mêler de tout et de n'importe quoi), mais une présidence par organigramme¹⁴. La présidence pyramide.

*D'où pourront venir
les problèmes futurs ?*

La prudence en matière constitutionnelle a donc été l'une des principales raisons du succès d'Emmanuel Macron. Toute sa campagne a pu se concentrer sur sa personne et sur les principaux points chocs de son programme économique. Mais, à terme, une telle mise à l'écart pourrait bien devenir le principal problème du macronisme.

En effet, conformément aux conditions nouvelles apparues depuis les années 2000, la victoire de Macron a été *double*, à la fois présidentielle et législative. La baguette magique de la V^e est passée par là. Elle a d'abord permis de gagner le premier tour des présidentielles avec une faible marge d'avance (seulement trois ou quatre points sur le troisième et quatrième et moins de 19 % des inscrits) puis d'emporter le deuxième tour avant de bénéficier de l'effet de souffle présidentiel pour transformer la victoire législative en voix (32 %) en raz de marée en sièges (70 %).

Il y a donc une absorption de plus en plus marquée de l'élection législative par l'élection présidentielle. Jamais on n'a vu autant d'électeurs se prononcer en fonction du Président élu au moment de choisir leur député local. Jamais

14. Pour une étude de la notion de « gouvernement par organigramme » apparue sous la double influence du « taylorisme gouvernemental » et du modèle militaire de l'état-major, je me permets de renvoyer à mon livre, *La Force de gouverner*. On verra notamment que Léon Blum avait reconfiguré en 1936 une structure gouvernementale sur ce principe de pyramide managériale. Le but était très clairement assumé de développer l'*autorité* du chef.

l'élection législative n'a autant ressemblé à des *prolongations* de l'élection présidentielle. Tous les thèmes de l'agenda politique avaient d'ailleurs été fixés dans les mois précédents. Au sens strict, il n'y a pas eu de campagne pour les élections législatives. Dans une grande partie des circonscriptions, le choix du candidat a consisté non pas à choisir un « représentant » du peuple mais à envoyer au Palais-Bourbon un soutien du Président. Il fallait « donner une majorité » au Président. Les nouveaux députés le disent d'ailleurs eux-mêmes : « Les Français ont voté pour nous pour que l'on mette en œuvre le projet présidentiel¹⁵ » et le Président a renchéri sur le même registre¹⁶. Tout cela aurait de quoi faire se retourner dans leurs tombes les républicains de la grande tradition. Pour eux, il ne fallait surtout pas que les électeurs « donnent une majorité » au Président¹⁷ puisque l'abaissement de l'exécutif était considéré comme la *condition* même du développement de la démocratie. Étrange contraste avec la conception d'aujourd'hui, où l'on intime à l'ancienne « nation assemblée » l'obligation d'apporter une garantie de gouvernabilité à l'exécutif !

En réalité, dans les conditions d'aujourd'hui, il n'y a plus de « représentation nationale » au sens historique du terme. L'Assemblée n'est plus conçue comme le lieu de la démocratie représentative (historiquement *opposé* à l'exécutif ou, disons, voué à pouvoir s'opposer à l'exécutif) mais comme un organe *associé* au gouvernement. Au mieux, l'Assemblée sera chargée de procéder à l'audit des projets législatifs venus de l'exécutif. Au mieux, les nouveaux députés pourront apporter un certain nombre de propositions techniques au gré de leur expérience professionnelle antérieure (mais expérience limitée, sauf exception, à un domaine étroit). Au mieux, nous aurons un Parlement transformé en plate-forme

de discussions « ubérisées », sujet par sujet, un Parlement qui contrôle le gouvernement d'une manière plus experte mais aussi à l'intérieur d'un cadre plus compartimenté et plus séquencé. Au mieux, nous aurons des députés mieux concentrés sur leur travail parlementaire, mieux aidés par des collaborateurs plus nombreux, mais ontologiquement dévoués à leur Président et à sa réussite. Toute cette perspective n'est pas forcément mauvaise, mais elle demeure très aléatoire. Par certains côtés, elle est inquiétante.

On se doit donc de rester prudent pour le *sens* politique général du nouveau système. Car pour gagner des matches et surtout gagner l'estime des spectateurs, il faut être deux. Il faut que la qualité de l'opposition fasse ressortir les mérites du vainqueur. Un Premier ministre britannique ne gagne pas son autorité seulement parce qu'il a mené son parti à la victoire lors des élections générales. Il s'impose en bataillant semaine après semaine contre le leader de l'Opposition dans les joutes du Parlement. Ce n'est pas la « verticalité » du pouvoir mais l'horizontalité des joutes ordinaires qui importe en ce domaine. Tout pouvoir dans un régime d'opinion a besoin de ces « structures » invisibles qui forment les vertèbres d'une vie politique digne de ce nom. Un présidentielisme sans opposition risque de devenir cotonneux ou d'évoluer en état d'apesanteur.

15. Déclaration du député LRM Sylvain Maillard, cité dans Alexandre Lemarié, « Les sept familles de la nouvelle Assemblée », *Le Monde*, 24 juin 2017.

16. « Le 7 mai dernier, les Français m'ont confié un mandat clair, le 18 juin ils en ont amplifié la force en élisant à l'Assemblée nationale une large majorité parlementaire » (Discours du président de la République devant le Parlement réuni en congrès, 3 juillet 2017, consultable sur le site de l'Élysée).

17. Le président Mac Mahon lors de la fameuse bataille de 1877.



Revenons, pour finir, sur l'image du paysage en ruines. Ce n'est probablement ni vraiment grave ni nouveau de détruire ou de recomposer de vieux partis. C'est même peut-être une bonne chose. Ceux qui en parlaient avec le plus d'aigreur n'étaient d'ailleurs pas les électeurs mais certains de leurs leaders ! Au XXI^e siècle, la forme-parti n'est plus du tout le garant d'un renouveau des idées, bien au contraire. Les innovations se font depuis l'extérieur des partis. On remarquera que la plupart des idées politiques nouvelles qui sont apparues au cours des dernières décennies sont aussi celles qui se fixent le moins facilement dans une forme partisane adéquate (ou qui rejettent tout simplement cette forme née à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle). C'est notamment le cas des idées écologistes et des nouveaux radicalismes.

Le vrai point inquiétant n'est donc pas de remettre en question le sort de la V^e République à travers la vie et la mort des partis mais plutôt d'aggraver ou de risquer d'aggraver les *défauts* institutionnels du régime. C'est d'aggraver le déséquilibre entre l'exécutif et le législatif. C'est de mener à un point très élevé la logique de satellisation des législatives par les présidentielles. C'est d'avoir fait élire une « majorité pour le Président » et se retrouver presque dépassés par le succès du slogan. C'est de ne plus être en mesure d'offrir à la dignité du pouvoir la dignité d'une opposition. En politique démocratique, la force se nourrit non pas de l'écrasement ni même de la faiblesse de l'adversaire mais de sa force relative, de sa capacité à offrir une interaction au vainqueur.

Le macronisme appartient à l'ère de la démocratie exécutive qui est de nature postparlemen-

taire et postreprésentative. Il serait absurde de l'accuser d'être responsable d'une évolution de fond que l'on voit se profiler un peu partout dans le monde. Mais le macronisme a décidé de privilégier le « tout gouvernemental ». Il a décidé de tout reconfigurer autour de la fonction de gouvernabilité. Il a réussi à remettre « en marche » la magie de l'élection présidentielle et à relégitimer la stature du Président. Il répare avec méthode les rouages de l'exécutif et tente de recadrer le rôle de la haute administration. Il promet la rénovation du Parlement sur le modèle du Sénat américain (peu de membres mais avec plus de prestige et un plus grand nombre de collaborateurs). Avec lui, la V^e République se trouve débarrassée de ses ambivalences qui remontaient au legs de sa première fondation en 1958-1962. Elle est de moins en moins marquée par l'ambiguïté des rôles (entre Président et Premier ministre) et elle met fin à la casuistique du « régime parlementaire », « régime présidentiel » ou « semi-présidentiel ». Elle a donc trouvé avec le macronisme sa seconde fondation. Clarification autant que recomposition. Il faut en prendre acte.

Toutefois, comme dans une entreprise, le macronisme s'est lié les mains avec la forme moderne de l'autorité. Non pas l'autorité qui découle de la tradition, mais celle qui se déduit des résultats. La légitimité n'est donc pas donnée au départ, ou pas de manière nette et franche. Elle viendra ou ne viendra pas *en marchant*. Aussi, après son impressionnante série de succès politiques, le macronisme entre maintenant dans la vérité du terrain, notamment du terrain social. C'est le moment où son pari devient *en même temps* très subtil et *en même temps* très risqué.

Nicolas Roussellier.